



Attestation de biens de famille

Par **chanterlaure**, le **21/01/2013** à **11:30**

Bonjourrrnon me demande de fournir un justificatif des biens m'appartenant, sachant que pour certains meubles, il s'agit de meubles donnés par ma grand-mère décédée, et d'autres pour lesquels je n'ai plus de factures car cela fait plus de 20 ans que je les ai. Comment faire ? Pourriez-vous me fournir un modèle ?rnDans l'attenterrnCdt

Par **citoyenalpha**, le **21/01/2013** à **16:32**

Bonjourrrndans quel cadre on vous demande ces justificatifs?rrnEn tout état de cause la copie du bail accompagné d'un listing des biens présents dans votre appartement suffit puisqu'il existe une présomption de propriété des meubles au bénéfice du propriétaire ou locataire d'une propriété.rnrnRestant à votre disposition.